

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 331/00

ÉFAI – 000693 – AMR 13/016/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

ARGENTINE Carlos VARELA]
Diego LAVADO] trois avocats spécialisés dans les droits humains
Alejandro ACOSTA]
Et trois de leurs collègues

Londres, le 27 octobre 2000

Un groupe d'avocats représentant les familles des victimes de deux affaires importantes de violations des droits humains dans la province de Mendoza ont fait l'objet de manœuvres d'intimidation et de harcèlement et ont eu leurs bureaux fouillés. La police est soupçonnée de complicité et Amnesty International pense que ces avocats sont en grand danger.

Depuis qu'ils travaillent sur ces deux affaires importantes dans lesquelles des policiers sont accusés d'avoir tué des personnes qui se trouvaient entre leurs mains, les avocats nommés ci-dessus n'ont cessé d'être harcelés et intimidés. Bien que le ministre de la Justice et de la Sécurité de la province de Mendoza ait indiqué récemment dans une lettre envoyée à Amnesty International que les avocats bénéficieraient de toutes les garanties que leur profession nécessitait et qu'il respectait pleinement leur travail, les manœuvres d'intimidation se sont poursuivies.

Le 24 octobre, des individus ont pénétré par effraction dans le cabinet des avocats et ont volé des documents et des fichiers informatiques. Les dossiers concernant les deux affaires impliquant des policiers ont été feuilletés. Des interlocuteurs anonymes ont appelé par la suite les avocats pour leur dire que deux anciens policiers ayant des liens avec la *Dirección de Investigaciones de la Policía* (Direction de la police judiciaire) étaient à l'origine de cette effraction. La police et le ministère de la Justice et de la Sécurité ont été informés du fait que des individus avaient pénétré par effraction dans le cabinet des avocats mais, à la connaissance d'Amnesty International, aucune mesure n'a été prise pour protéger les avocats.

En août, les avocats avaient reçu trois coups de téléphone anonymes alors que s'ouvrait le procès de sept policiers et deux civils soupçonnés d'être impliqués dans l'homicide dont avait été victime Sebastián Bordón. Cet élève du secondaire âgé de dix-huit ans avait disparu après avoir été confié à la garde de la police alors qu'il effectuait un voyage scolaire. Les trois avocats représentent la famille de Sebastián Bordón, qui a également reçu des menaces depuis que les audiences ont débuté. Le procès est toujours en cours et de nouvelles audiences doivent avoir lieu très prochainement (voir l'AU 261/00 - AMR 13/014/00 d

En juin, des allégations diffamatoires à l'encontre des avocats avaient été communiquées à la presse, semble-t-il parce qu'ils s'occupent de l'affaire concernant José Segundo Zambrano et Pablo Rodríguez, qui ont « disparu » en mars. Selon certaines informations cette « disparition » aurait eu lieu peu de temps après qu'ils aient rencontré un membre de la police de Mendoza. Deux jours plus tard, une station de radio locale avait également diffusé des informations mensongères selon lesquelles l'un des avocats, Diego Lavado, avait été arrêté. Les corps de José Segundo Zambrano et de Pablo Rodríguez ont été retrouvés en juillet et une enquête judiciaire sur ces homicides est en cours (voir l'AU 170/00 AMR 13/009/00 du 22 juin 2000 et ses mises à jour AMR 13/010/00 du 5 juillet 2000 et AMR 13/015/00 du 12 octobre 2000).

ACTION RECOMMANDÉE : aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- faites part aux autorités de votre inquiétude quant au fait que Carlos Varela, Diego Lavado, Alejandro Acosta et trois autres avocats font l'objet de manœuvres d'intimidation et de harcèlement et que des individus ont pénétré par effraction dans leurs bureaux ;
- demandez instamment aux autorités de prendre toutes les mesures que les avocats jugeront nécessaires pour que leur sécurité soit assurée ;
- demandez qu'une enquête exhaustive et impartiale soit menée sur cette effraction, en insistant sur la nécessité que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que les personnes soupçonnées d'être responsables de ces agissements soient déférées à la justice ;
- rappelez aux autorités qu'il y a quel que temps le ministre de la Justice et de la Sécurité de la province de Mendoza a donné l'assurance, par écrit, à Amnesty International que la sécurité de ces avocats serait assurée.

APPELS À :

Autorités de la province

Ministre de la Justice et de la Sécurité de la province de Mendoza :

Ministro de Justicia y Seguridad de la Provincia de Mendoza
Dr. Leopoldo Manuel Orquín
Salta 672, Godoy Cruz
5501 Mendoza
Argentine

Fax : +54 261 449 9083

Formule d'appel : *Sr. Ministro, /* Monsieur le Ministre,

Gouverneur de la province de Mendoza :

Sr. Gobernador de la Provincia de Mendoza
Sr. Roberto Iglesias
Casa de Gobierno
5500 Mendoza
Argentine

Fax : +54 261 449 2142 / 54 261 449 2143

Formule d'appel : *Sr Gobernador /* Monsieur le Gouverneur,

Autorités nationales

Ministre argentin de la Justice et des Droits humains :

Sr. Ministro de Justicia y Derechos Humanos
Dr. Jorge de la Rúa
Ministerio de Justicia y Derechos Humanos
Sarmiento 329, 5o. Piso
1041 Buenos Aires
Argentine

Fax : +5411 4328 5395

Formule d'appel : *Senor Ministro, /* Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Journal de la province de Mendoza :

Diario Los Andes
Avenida San Martin 1049
5500 Mendoza
Argentine

Association d'avocats :

Federación Argentina de Colegios de Abogados
Avenida de Mayo 651, 2° piso
Buenos Aires
Argentine

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Argentine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 8 DÉCEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

***La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -***